



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Prévu à l'article I. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

L'INSCRIPTION CONCERNE

Mme, Mr, (mettre une croix dans la case correspondante)

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____

Qualité de l'intéressé(e) (mettre une croix dans la case correspondante)

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

Déclare bénéficiaire de l'intervention

- D'un service d'aide à domicile
Intitulé du service : _____
Adresse/téléphone : _____
- D'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service : _____
Adresse/téléphone : _____
- D'un autre service
Intitulé du service : _____
Adresse/téléphone : _____
- D'aucun service

C.C.A.S.

Ville de Camaret

04 90 46 41 47

Personne à prévenir en cas de nécessité

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne
Nom		
Prénom		
Adresse		
N° téléphone		

DEMANDE D'INSCRIPTION FAITE PAR

- L'intéressé(e)
- Autre : (précisez ci-après)

NOM : _____ Prénom : _____

N° de téléphone : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____

Lien avec l'intéressé(e) : (parenté, représentant légal, ami ou proche, ...) : _____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A signaler que cette inscription est facultative et qu'une radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de l'intéressé(e).

A _____, le _____

Signature du demandeur

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978LOI DU 6 JANVIER 1978LOI DU 6 JANVIER 1978LOI DU 6 JANVIER 1978
Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.